

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 30 (1983)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEUCHÂTEL

Association cantonale neuchâteloise pour la protection civile:

«Des pas concrets...»

Le Comité de l'Association sait que ses membres attendent de lui qu'il s'emploie à seconder les efforts déjà très appréciables et efficaces des autorités politiques et des organes de protection civile pour informer et motiver notre population à propos de cette institution si nécessaire qu'est la protection civile. Il faut que nos concitoyens admettent les efforts personnels et financiers qui peuvent leur être demandés, afin que dans d'éventuelles situations de détresse, ils puissent trouver place dans un abri et y soient pris en charge ou secourus par des organismes bien rodés et équipés. Ils doivent comprendre que l'efficacité de l'ensemble dépend de la détermination de chaque femme et de chaque homme à y concourir, même au prix d'un partie des loisirs légitimes.

Intentions générales

Laissant aux organes officiels le soin d'informer et motiver les membres de la protection civile, le Comité, agissant en accord avec le chef de notre office cantonal, qui est son conseiller permanent, entend entreprendre une série d'actions d'information successives, réparties sur les années 1983 et 1984. Il n'imagine pas d'opérations très spectaculaires, mais croit à valeur de petit pas répétés pour créer peu à peu, chez le plus de Neuchâtelois possible, d'abord un certain intérêt pour la cause, puis le désir de la voir progresser et, finalement, la volonté de s'engager pour préparer la sécurité de toutes nos communautés villageoises et urbaines.

L'association ne manquera pas de «sauter» sur d'autres occasions de faire connaître la protection civile. Le Comité fait des efforts ponctuels, sous forme d'articles dans des périodiques, pour engager les officiers de l'armée à accepter de bonne grâce la perspective du transfert d'un certain nombre d'entre eux à la protection civile à l'âge de 50 ans déjà (et non plus à 55) comme les sous-officiers et soldats, afin d'y servir utilement pendant dix ans.

Il est certain qu'en raison de la pénurie actuelle de moyens financiers, certaines des petites communes, astreintes depuis peu d'années seulement aux mêmes efforts en matière de protection civile que les grandes, ont parfois de la peine à se résoudre à prendre sans retard les décisions nécessaires. Le Comité se propose de mettre à leur disposition de la documentation susceptible de les encourager.

L'Office fédéral de la protection civile a fait confectionner, en accord avec l'Union suisse pour la protection civile, un jeu de panneaux très parlants (textes et illustrations) sur la conception, l'organisation et le fonctionnement de notre protection civile. Le Comité neuchâtelois va faire en sorte que ces panneaux soient exposés successivement dans les vitrines de quelques commerçants et institutions ayant une affinité avec la protection civile et lors de quelques manifestations publiques.

Pensant que la présence de l'aide-mémoire de la protection civile dans les nouveaux annuaires téléphoniques (rouge brique) n'a pas été suffisamment enregistrée par le grand public et que celui-ci en ignore donc le contenu, si important pour nos chances de survie en situations de détresse, le Comité se propose de prier des institutions officielles et privées d'accepter d'afficher cet aide-mémoire (qu'on leur enverrait) à proximité de guichets, dans des salles d'attente, sur des panneaux d'information pour le personnel. Il songe aussi à entreprendre une ou deux petites enquêtes à La Chaux-de-Fonds, et dans le Bas, consistant à montrer l'aide-mémoire à des passants et à leur demander où ils peuvent le trouver chez eux. Ceux qui donneraient une réponse juste recevraient une petite attention «protection civile» et on espère que la Presse accepterait de rendre compte de ces brèves rencontres avec nos concitoyens dans la rue.

Tout ce qui a été décrit prendra du temps et coûtera évidemment aussi un peu! C'est pourquoi le Comité va chercher à accroître le nombre des membres de l'Association. Leur appui

financier, sous forme de cotisations, sera déterminant et le nombre des lecteurs de la revue *Protection civile* croîtra en conséquence.

Denis Borel, président
de l'Association cantonale
neuchâteloise pour la protection civile

SOLOTHURN

Der Vorstand des Verbandes Solothurnischer Ortschefs im Zivilschutz konstituierte sich kürzlich in Egerkingen. Die Vorstandsspitze sieht wie folgt aus: Willy Bur, OC Egerkingen, Präsident; Hermann Eberhard, OC Biberist, Vizepräsident.

URI

Erstfeld, die bevölkerungsmässig drittgrösste Urner Gemeinde, wies bis jetzt noch ein respektables Schutzraumdefizit auf, das nun auf 1200 reduziert werden konnte, wurde doch kürzlich ein kombiniertes Bauwerk Tiefgarage/öffentlicher Schutzraum dem Betrieb übergeben.

VAUD

L'entrée de la protection civile d'Aigle est égayée par des peintures exécutées par les classes de 5^e du Collège d'Aigle, sous la direction de M^{me} Boeglen. Un travail de longue haleine (40 heures de projets) a permis cette réalisation qui couvre entièrement les parois et le plafond de l'entrée de ce souterrain. Beaucoup de recherches, de la spontanéité (un nain qui scie la longe de la chèvre de M. Seguin par exemple) engagent à se présenter pour les futurs cours de la protection civile.

KRÜGER



humide?

Nos appareils de déshumidification vous protègent de l'humidité!

Demandez notre spécialiste en déshumidification!

Krüger + Co.

1010 Lausanne tél. 021 32 92 90
3110 Münsingen BE tél. 031 92 48 11
4114 Hofstetten p. Bâle tél. 061 75 18 44

**Mobilier
pour centres
de protection civile**
études et projets, fabrication

H. NEUKOM SA

8340 Hinwil-Hadlikon ZH

Téléphone 01 937 26 91